

ÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
RIVIÈRE-SUR-TARN
12640

Rivière-sur-Tarn le 16 mars 2026

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la commune de RIVIERE SUR TARN se réunira le :

VENDREDI 20 MARS 2026

à 18 Heures 30

Salle du Conseil - Mairie de Rivière-sur-Tarn

Ordre du jour :

ADMINISTRATION ET FINANCES

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Fixation du taux des indemnités
5. Désignation des Conseillers Délégués et fixation de leur indemnité
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire
7. Mise en place des Commissions Communales
8. Désignation des délégués au sein des différents organismes

Le Maire,
Christian FORIR.

